

Le Columérin
Juillet 2009

handicap

À Colomiers, près de 200 places de parking gratuit sont réservées aux personnes à mobilité réduite. Mais comment s'y rendre ? Comment les trouver ? Dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte pour l'intégration des citoyens en situation de handicap, signée en 2007, la Ville expérimente le radioguidage par satellite.



Handicap et déplacement

Le GPS au service du handicap

Le Columérin Juillet 2009



Décembre 2007 : la Municipalité de Colomiers signait la Charte pour l'intégration des citoyens en situation de handicap. Loin d'être une simple opération de communication, cet engagement démontrait la volonté de la ville de s'engager à améliorer la vie des personnes en situation de handicap. *Depuis, de nombreuses actions ont depuis montré l'intérêt et les prolongements de cette charte*, se félicite Thérèse Moizan, Adjointe au Maire déléguée au Lien social, à l'emploi et à l'animation socio-éducative des quartiers. *La création de l'aire de jeux multi-accueil de la Naspe, l'accès facilité des personnels handicapés à l'emploi public municipal, les aménagements de l'espace public ou la formation des personnels communaux n'en sont que quelques exemples.*

Avec Avantage, la Ville de Colomiers souhaite participer à améliorer les déplacements des personnes à mobilité réduite. Le principe est simple : à partir de leur véhicule, les personnes handicapées munies d'un terminal type smartphone ou GPS seront guidées vers une place de parking adaptée disponible ou vers une destination précise avec un trajet optimal. ■

Colomiers, premier site d'expérimentation

Le projet Avantage, porté par la société Pôle Star en est au stade de développement. Il reçoit notamment le soutien du GIHP Aquitaine, Groupement pour l'insertion des personnes Handicapées Physiques, qui est chargé d'identifier les besoins des utilisateurs ainsi que les obstacles à lever pour faciliter leurs déplacements. *Au-delà des aspects techniques, nous travaillons avec l'entreprise pour l'aider à concevoir un modèle économique viable, c'est-à-dire qui permette aux personnes concernées d'avoir accès facilement et au meilleur coût à cette solution, explique Mme Moizan. Le progrès technologique n'a d'intérêt que s'il bénéficie au plus grand nombre!*

Colomiers, en partenariat avec la Communauté Urbaine du Grand Toulouse, accueillera la première démonstration. Celle-ci devrait être étendue aux piétons handicapés pour leur permettre d'accéder plus facilement à un centre commercial ou à un centre médical grâce au guidage par satellite qui leur indiquera le meilleur tracé, l'existence de rampes d'accès pour l'accessibilité... Un deuxième site expérimental est basé au Centre Pellegrin du CHU de Bordeaux, qui guidera la personne handicapée, d'abord vers une place de stationnement adaptée, puis l'orientera jusqu'au bâtiment et au bureau du praticien souhaité. Enfin, la troisième expérience sera organisée dans un parking souterrain. À bord de son véhicule, la personne handicapée disposera d'une carte des étages sur son terminal lui indiquant les places, équipées d'arceaux, qui lui sont réservées. L'arceau s'abaissera automatiquement à l'approche du véhicule grâce aux technologies issues de la navigation par satellites.

Une vraie solution d'avenir pour que la ville soit vraiment accessible à tous ! ■

